

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION AUTOMNE 2020

POL1400–20
INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES
Mardi 14h-17h

Chargé de cours : Chalmers LaRose

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca

Local : En ligne.

Heures de disponibilité : par Zoom sur rendez-vous

Horaire: du 8 septembre au 19 décembre 2020

Rencontre de démarrage: mardi 8 septembre à 14h00

Modalité : à distance (en ligne)

Ce document contient le programme de votre cours. Conservez-le aux fins de référence quotidienne.

Descriptif de cours

Introduction aux principaux concepts en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système international. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

Compétences visées par le cours

- Comprendre la complexité et l'intensité des interactions entre les unités qui interviennent sur la scène internationale, en ayant recours aux outils conceptuels et analytiques pertinents à la discipline des relations internationales
- Interpréter les connaissances et la recherche dans le domaine pour articuler et communiquer une réflexion critique et une pensée autonome sur les enjeux et défis mondiaux passés, présents, et futurs

OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Aujourd'hui, les relations internationales s'imposent comme l'une des disciplines des sciences sociales les plus populaires. Ce cours vous introduit à l'étude des relations internationales en mettant l'accent sur les acteurs et les systèmes qui se trouvent au cœur de la discipline. Il vous fournit les préalables et repères analytiques nécessaires à la compréhension des relations internationales et globales dans son plus haut niveau de complexité. L'objectif principal est de familiariser les étudiants avec les concepts, outils et approches de base de la discipline. À cette fin, le cours invite à l'examen d'un ensemble de questions politiques, économiques, culturelles et juridiques - historiques et contemporaines - permettant d'explorer le comportement des États et d'autres acteurs sur la scène internationale.

À cette fin, nous passerons en revue plusieurs sujets d'intérêt, notamment l'évolution des relations internationales au cours du 20^{ème} siècle; l'impact d'événements historiques majeurs sur le développement des rapports globaux; les changements dans le système international depuis la fin de la Guerre Froide; l'étude et l'appropriation de plusieurs concepts de base, tels que : État, souveraineté, anarchie internationale, intérêt national, puissance, équilibre des puissances, dilemme de sécurité, division internationale du travail, sécurité collective, ordre, hégémonie, gouvernance, etc. Une attention particulière sera portée à la manière dont l'interaction entre les acteurs se manifeste sur la scène mondiale, soit sous la forme de compétition/rivalités ou de coopération/partenariat.

Le but est de vous initier à l'exploration systématique de ce monde complexe, changeant et incertain, de la politique internationale, en vous familiarisant avec les questions qui font débat au sein de la discipline. Vous n'avez pas besoin de connaissances spécialisées en relations internationales pour débiter ce cours.

En raison de la pandémie de COVID-19, le cours se déroulera entièrement à distance. Les modalités et dispositions y relatives

Objectifs d'apprentissage et résultats attendus

À la fin du cours, et après avoir effectué l'essentiel des lectures et activités suggérées, vous devriez être en mesure de :

- Comprendre les interactions à l'échelle globale et donner un sens aux multiples mondes qui nous entourent;
- Mettre en contexte les événements qui se déroulent dans le monde voire même donner un sens aux actions des acteurs qui les font;
- Décrire l'évolution des relations internationales en tant que discipline académique;
- Expliquer la pertinence de termes et concepts majeurs en relations internationales;
- Analyser les événements, historiques et contemporains, par l'usage éclairé des outils théoriques explorés en relations internationales;
- Adopter un regard critique sur les grands thèmes et enjeux de la vie internationale ainsi que les actions et initiatives adoptées au niveau international, global et régional ;

Modalités exceptionnelles de livraison du cours

En raison de la situation particulière associée à la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il n'y aura pas de séances magistrales en salle de classe. Cela signifie que vous ne serez pas présents.es dans la salle de classe. L'enseignement et l'apprentissage se feront à distance et de façon asynchrone, facilité par les outils technologiques mis à votre disposition.

MOODLE est la principale plateforme qui sera utilisée dans le cadre de ce cours. Vous y trouverez toutes les ressources pédagogiques nécessaires et prévues pour votre apprentissage, y compris le plan du cours, les powerpoints et lectures hebdomadaires, les instructions pour la réalisation des travaux et autres exigences relatives à l'évaluation. C'est aussi dans Moodle que vous trouverez de courtes capsules audio ou vidéo au soutien et comme complément des powerpoints. Chaque capsule vidéo couvre un des aspects prévus dans le cadre d'une séance donnée. Celle-ci a pour objectif d'approfondir certains aspects fondamentaux de la matière. Il vous sera possible de consulter ces capsules à votre guise et à votre rythme. Toutefois il est formellement interdit de les diffuser et reproduire, (partiellement ou entièrement) sous quelque forme, dans quel que soit le contexte et sur toute autre plateforme que ce soit.

La section Forum de discussion du site moodle du cours servira de lieu d'interactions et d'échanges entre participants et participantes autour de certaines questions que

soulèvent les lectures obligatoires, les powerpoints, les capsules vidéo ou audio, les travaux à réaliser et toutes autres questions d'intérêts relatives au déroulement de la session

ZOOM, plateforme de vidéoconférence, sera notre outil de rencontre virtuelle et tiendra lieu d'espace de socialisation. À travers cette plateforme, il vous sera possible d'approfondir d'autres aspects de la matière, de poser vos questions en direct et de faire part de l'état d'avancement de votre compréhension par rapport à la matière enseignée.

Dans le cadre de ce cours, il est prévu une rencontre Zoom chaque semaine, soit le mardi, selon les modalités qui seront fixées dès la première semaine de cours.

--

ORGANISATION / MODE D'ÉVALUATION

Lectures

Un recueil de textes est disponible à la COOP de l'UQAM. Il est fondamental que les étudiants procèdent à l'acquisition de ce recueil et fassent les lectures suggérées. Ceci pour le bon déroulement du processus d'apprentissage et la préparation des travaux prévus à cette fin.

EVALUATION

1. **Activités de discussions** : de courts travaux hebdomadaires suivis de de commentaires critiques

Il y aura huit (8) activités de discussion dans le cadre de ce cours. Ces discussions se dérouleront entièrement sur le site Moodle du cours, **de la troisième à la 11ème semaine, soit du 22 septembre au 1er décembre 2020.**

Chaque semaine, à partir de la troisième semaine et jusqu'à la 11ème semaine, il y aura une question en débat. Cette question sera choisie par le professeur et affichée sur le site moodle du cours à la séance prévue.

Les séances de discussion se dérouleront de la manière suivante.

1. **La réponse à la question en débat.** La question en débat est annoncée 2 jours à l'avance. Au jour indiqué, l'étudiant.e poste sa réponse/point de vue à la question posée sur le Forum de discussion du site moodle. **Cette réponse doit contenir 500 mots maximum (1 page et demie) et vaut 3,5% de la notation.**
2. **Commentaire critique.** Deux jours après avoir posté sa réponse à la question, l'étudiant.e retourne sur le Forum du cours pour apporter un commentaire critique à la réponse d'un ou d'une autre collègue. **Ce commentaire contient 150 mots maximum (1/2 page) et vaut 1,5%.** Le texte à commenter sera désigné par le professeur responsable du cours.
Cela clos la discussion sur la question en débat.

Chaque séance de discussion équivaut à **5 points pour un total 40 points.**

Valeur : 3,5% pour le texte, et 1,5% pour le commentaire pour un total 40 points (8x5=40%)

2.) Travaux d'étape (3 x 20) = 30%)

Vous devez rédiger 3 travaux d'étape de **2000 mots chacun, soit 5 pages** chacun (maximum). Le travail d'étape est un essai court consistant à répondre à une question se rapportant à une partie importante de la matière vue tout au long du déroulement de la session.

Le travail d'étape doit être remis sur le site Moodle du cours aux dates et lieux indiqués à cet effet :

Premier travail : 6 octobre

Deuxième travail : 3 novembre

Troisième travail : 8 décembre

Chaque travail d'étape compte pour **20 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **60 points**. Ceci doit être remis sur le site Moodle du cours. **Pas d'envoi de travail par courriel.**

Le travail d'étape doit être écrit dans un texte continu, contenir au **maximum 2000 mots** ou **5 pages** maximum et exprimer une prise de position autonome sur la question en débat. La démarche recommandée est la suivante :

1. Une introduction suivie de la position défendue
2. Un bref développement dans lequel vous apportez des arguments au soutien de votre position.
3. Une conclusion dans laquelle vous montrez le lien existant entre la position défendue (thèse) et les arguments présentés, le tout suivi de quelques réflexions et appréciations finales.

Critères d'évaluation de chaque travail d'étape :

Introduction : 5 points

Argumentaire : 5 points

Conclusion : 5 points

Présentation générale (page de couverture, langue, style, forme et qualité du travail dans son ensemble) : 5 points

N.B. Les travaux notés sont réalisés tout au long de la session. Le calendrier est présenté à titre indicatif. Des indications sur les échéances sont également présentes dans Moodle et dans les consignes détaillées de chacun des travaux notés.

CALENDRIER DES TRAVAUX

	Activités	Date de remise	Pondération

	Discussions (8)	Mardis - semaines 3 à 11	$3,5 \times 8 = 28\%$
	Commentaires critiques (8)	Jeudis - semaine 3 à 11	$1,5 \times 8 = 12\%$
	Travail d'étape 1 (Module 1)	6 octobre	20%
	Travail d'étape 2 (Module 2)	3 novembre	20%
	Travail d'étape 3 (Module 3)	8 décembre	20%
			TOTAL = 100%

PLAN DU COURS

Ce cours représente une période académique de 12 semaines. Le contenu du cours est divisé en treize leçons (12 semaines). Une période d'étude d'une semaine est attribuée pour chaque leçon. Chaque leçon ou séance correspond à plus ou moins 6-9 heures de travail. Pour chaque semaine, le calendrier du cours indique les objectifs d'apprentissage et les travaux à effectuer selon le cas.

Présentation du cours

8 septembre -

Introduction générale – Brèves considérations sur le champ des relations internationales : hier, aujourd'hui et demain - Présentation du cours et organisation de la session

Module 1 - Préalables conceptuels et outils analytiques

Ce module vous amène à explorer les principaux outils et concepts nécessaires à la compréhension des interactions entre les acteurs sur la scène internationale. À la fin de ce module, vous serez en mesure de :

- Comprendre pourquoi les relations internationales comptent et sont importantes
- Identifier les acteurs et les agents des relations internationales
- Appliquer un vocabulaire de base approprié en relations internationales
- Comprendre la structuration de la vie internationale

Séance 1.1 – Le concept de relations internationales

Marcel Merle « Le concept de relations internationales » in *Forces et enjeux dans les relations internationales*. Paris Economica, 1985, p. 1-11.

Dario Batistella « Les Relations internationales » *Revue Sciences humaines* No 183, 2007, p. 52-56.

Thierry Balzacq, Frédéric Ramel, « Univers disciplinaires et études des RI », in Thierry Balzacq et al, *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013, p. 267-276.

Séance 1.2 – Acteurs et agents des relations internationales

Pascal Boniface « Les acteurs internationaux » in *Comprendre le monde*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 31-57.

Dario Battistella « Le bel avenir de la théorie de l'État en Relations internationales », *Jus Politicum* - n° 8 – 2012, p. 1-10 <http://juspoliticum.com/article/Le-bel-avenir-de-la-theorie-de-l-Etat-en-Relations-internationales-556.html>

Bertrand Vayssière, « Europe et souveraineté : La notion d'Etat, des penseurs classiques aux réalités actuelles » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, No. 95 (juillet. - septembre 2007), p. 151-166

Séance 1.3 – Univers conceptuels des RI : Système, ordre et rivalités de puissance

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50

Philippe Moreau Desfarges « Brève histoire des ordres mondiaux » in *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, 3ème édition, 2003, p. 33-65.

Mueller, J. « Le concept de puissance et la politique internationale depuis la fin de la guerre froide », *Études internationales*, 26 (4), 711–727, 1995

Séance 1.4 – Brèves incursions dans l'orbite théorique des relations internationales

R. Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des R.I.? », *Revue française de science politique*, vol. 17, no.5, octobre 1967, p. 837-861

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 3 « La discipline des relations internationales », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 75-107.

Stephen Walt « International Relations: One World, Many Theories » *Foreign Policy*, No. 110, printemps 1998, p. 29-46

<http://faculty.maxwell.syr.edu/hpschmitz/PSC124/PSC124Readings/WaltOneWorldManyTheories.pdf>

À REMETTRE - Travail d'étape 1, le 6 octobre 2020

**Module 2 – Forces profondes et rivalités de puissance :
Les tendances majeures dans l'histoire internationale depuis la Grande Guerre**

Ce module explore la dimension historique des relations internationales, c'est-à-dire la connexion entre le passé et le présent dans le but d'entretenir une meilleure compréhension des phénomènes internationaux. Nous mettons l'accent sur l'histoire récente, en prenant pour point de départ les enjeux relatifs à l'impérialisme. Seront également étudiées la première et la deuxième guerre mondiale et leurs répercussions, la guerre froide et la montée des extrêmes, et le grand échiquier géopolitique du 21^{ème} siècle.

Séance 2.1 – L'Entre Deux Guerres et la montée des extrêmes

Christian Birebent « La fragilisation du système mondial : premières crises, Grande Dépression, méfiance » dans *Les Relations internationales 1919-1939 : La paix impossible ?* 2009, Ellipses, p. 209-230.

Victor-Yves Ghebalı « La gestion des conflits internationaux par la Société des Nations : Rétrospective critique » *Études internationales*, Vol. 31, No 4, 2000, p. 675-690.

Vladimir I. LENINE. *L'impérialisme. Stade suprême du capitalisme*, 2016, chapitre 5 « Le partage du monde entre les groupements capitalistes », p. 36-41, chapitre 6 « Le partage du monde entre les grandes puissances », p. 41-48.

Séance 2.2 - La scène internationale de 1945 à la fin du monde bipolaire

Pascal Boniface « La fin du monde bipolaire » in *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, 3^{ème} édition, chapitre 6, Dalloz, Paris, 2010, p. 132-163.

Delphine Allés, Frédéric Hamel, Pierre Grossier « Le temps de la guerre froide (1945-1990) » in *Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 61-84.

George Kennan, « Les sources de la conduite soviétique » par X, *Foreign Affairs*, juillet 1947, No 4; Vol. 25, ("The sources of Soviet conduct", p. 566-582)

Séance 2.3 - Polarité et hégémonie : le grand échiquier du 21^{ème} siècle

Justine Faure et Yannick Prost « La scène internationale depuis 1990 » in *Relations internationales. Histoire, Questions régionales, Grands enjeux*, Ellipses, Paris, 2008, p. 141-177.

Maurice Vaïse « La redistribution de la puissance (2008-2013) dans *Les relations internationales depuis 1945*, Armand Collin, 2015, pages 271 à 293.
<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/les-relations-internationales-depuis-1945--9782200600051.htm>

À REMETTRE - Travail d'étape 2, le 3 novembre 2020

Module 3 - L'environnement international : Axes et thématiques de fond

Ce troisième module aborde les grands axes, dimensions ou secteurs des relations internationales. Dans le cadre de ce cours nous avons fait le choix des dimensions suivantes : la sécurité internationale et les questions stratégiques ; les relations économiques et commerciales ; les organisations internationales et la coopération internationale ; la politique étrangère et la diplomatie.

Séance 3.1 - La sécurité internationale et les questions stratégiques

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 15 « La Guerre et la Paix », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 495-529.

Thierry Balzacq, « Qu'est-ce que la sécurité nationale ? », *Revue internationale et stratégique* 2003/4 (n° 52), p. 33-50.

David Baldwin « The Concept of Security » *Review of International Studies* (1997), No 23, p. 5-26

Séance 3.2 - Les relations économiques et commerciales internationales

Stéphane Paquin, « Chapitre 15. L'économie », in Thierry Balzacq et al. *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Références », 2013, p. 307-325.

Diane Ethier « Le système économique international depuis 1945 » in Diane Ethier *Introduction aux Relations internationales* Quatrième édition, Les Presses de l'Université

de Montréal, p. 233-261.

Séance 3.3 - Les organisations internationales et la coopération multilatérale

Guillaume Devin et Delphine Placidi-Frot, « Les évolutions de l'ONU : concurrences et intégration », *Critique internationale*, 2011, Vol 4, No 53, p. 21-41.

Philippe Moreau Desfarges, « De la SDN à l'ONU », *Pouvoirs*, 2004, Vol. 2, No 109, p. 15-26.

3.4 - Politique étrangère et diplomatie

Dario Battistella, « L'intérêt national », dans Frédéric Charillon, *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, ch. 5, p. 139-166.

Claude Roosens et Joao Bento Beja « Définition et repères » in Claude Roosens, Valérie Rosoux et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.) *La Politique étrangère*, Peter Lang, Bruxelles, 2004, p. 23-36.

À REMETTRE - Travail d'étape 3, le 8 décembre 2020

Séance 3.5 – Bilan des apprentissages et du cours

Ici nous ferons le bilan des apprentissages. Vous vous interrogerez sur l'évolution de vos propres représentations des thématiques abordées dans le cadre de ce cours et plus particulièrement de votre place en tant qu'étudiant.e des relations internationales et des perspectives d'avenir.

Revues spécialisées en Relations internationales:

Alternatives - Critique internationale - Études internationales - Global Environmental Politics - Global Governance - Globalizations -International Journal -International Feminist Journal of Politics - International Organization - International Security - International Studies Quarterly - Journal of Conflict Resolution – Millennium Journal of

International Studies - Politique étrangère – The Diplomat – Revue canadienne de science politique – Latin American Journal of International Affairs - La revue internationale et stratégique - Review of International Political Economy - Review of International Studies – Revue de la Régulation - Third World Quarterly - World Politics

Lectures quotidiennes et hebdomadaires de l'actualité:

The New York Times, The Guardian

Le Monde, Le monde diplomatique, El Pais

The Economist: <http://www.economist.com>

Courrier international: <http://www.courrierinternational.com>

Politique étrangère : <http://www.ifri.org/f/publications/pe/pe.htm>

Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.org>

Foreign Policy <http://www.foreignpolicy.com>

Project Syndicate <http://www.project-syndicate.org/>

New Internationalist <http://www.newint.org/>

Annuaire français des relations internationales

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, atouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.